

UNITÉ VII : L'ENSEIGNEMENT DE L'EXPRESSION ECRITE

DOCUMENTS D'ENTRÉE DE L'UNITÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Connaître les méthodologies ; les principes et les techniques de l'enseignement de l'expression écrite.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Définir le concept d'expression écrite ;
- Donner l'importance, les objectifs, les principes pédagogiques de l'enseignement de l'expression écrite ;
- Décrire les différentes sortes d'expression écrite ;
- Décrire la méthodologie de l'expression écrite ;
- Élaborer une fiche méthodologique de l'expression écrite.

APPROCHES PÉDAGOGIQUES

Travaux de groupe

Exposé

Brainstorming

Modélisation

Lecture coopérative

Simulation

Pré-test

- 1- Qu'est-ce que l'expression écrite ? Qu'est-ce que la rédaction ? (4points)
- 2- Quelle est l'importance de l'expression écrite dans la vie courante ? À l'école ? (6 points)
- 3- Dans quel cours se pratique la rédaction ? (2 points)
- 4- Présente une leçon d'expression écrite dans une classe de ton choix (8 points).

CORPS DE L'UNITÉ

INTRODUCTION

L'apprentissage du français dans nos écoles se fait selon deux dimensions importantes : l'oral et l'écrit. Même si ces deux formes d'apprentissage poursuivent le même objectif général qui est la maîtrise de la langue française, conçue comme un instrument d'échange et de communication, il convient de relever qu'elles n'évoluent pas dans le même registre de langue. Par ailleurs, l'organisation des idées diffère fondamentalement selon que l'on utilise l'une ou l'autre forme de communication.

I. DÉFINITION

L'expression écrite est le fait de communiquer la pensée, les sentiments, les observations par des signes graphiques. Elle complète l'expression orale.

Pour le petit Larousse, l'expression écrite est l'action de faire un exercice scolaire pour apprendre à rédiger. Rédiger, c'est s'exprimer par écrit, c'est s'affirmer, c'est-à-dire que les besoins, les pensées et les sentiments passent de l'intérieur à l'extérieur par le moyen des signes écrits.

À l'école primaire, l'expression écrite regroupe l'ensemble des exercices où l'élève est invité à s'exprimer par écrit. Les termes expression écrite au CE et rédaction au CM semblent désigner la même réalité pédagogique. Cependant, l'expression écrite, de portée plus générale, englobe toutes les formes de production écrite tandis que la rédaction apparaît comme un exercice spécial conçu selon un certain ordre et obéissant à certaines règles de style.

II. IMPORTANCE

Tout homme vivant en société a besoin de communiquer et de s'exprimer. Qu'il s'agisse de commande à passer à un commerçant éloigné, d'un droit à faire valoir auprès d'une administration, d'une correspondance administrative ou familiale, nous passons par l'écrit. L'expression écrite permet une communication différée et la conservation dans l'espace et dans le temps des traces de l'écrit. "*Verba volant scripta manent*" disaient les Latins. (Les paroles disparaissent, l'écrit reste.)

À l'école primaire l'expression écrite apprend à l'enfant à s'exprimer clairement, correctement. Elle lui permet d'élaborer et de fixer sa pensée, de se découvrir et de se faire découvrir, de s'affirmer et d'affiner les outils linguistiques acquis par l'enseignement des autres disciplines.

III. BUTS ET OBJECTIFS DE L'EXPRESSION ÉCRITE

1. Buts de l'expression écrite au CE/CM

Au CE

- Amener l'élève à s'exprimer par écrit,
 - Amener l'élève à acquérir le mécanisme des structures grammaticales.
- Au CM :
- Amener l'élève à développer son aptitude à l'expression écrite.

2. Les objectifs généraux au CE/CM

AU CE	AU CM
Développer chez l'enfant la capacité d'imagination et de créativité	Développer sa capacité d'imagination et de créativité, l'amener à l'utilisation efficace des règles grammaticales.
Lui permettre d'exprimer par écrit sa pensée, ses sentiments	Lui permettre de traduire par écrit sa pensée, ses sentiments
L'amener à décrire des scènes vivantes de vie courante.	Lui permettre de relater les scènes de la vie Courante.
Lui faire acquérir des structures grammaticales	Renforcer chez l'enfant les acquis du mécanisme des structures grammaticales à l'écrit.
Développer en lui l'esprit d'observation, la mémoire, le jugement.	Développer chez lui l'esprit d'observation, la mémoire, le jugement.

IV. INSTRUCTIONS ET PRINCIPES

La priorité doit être accordée à l'expression orale qui est la base de l'expression écrite. L'expression écrite doit être motivée.

Alors, il faut que :

- L'élève ait quelque chose à dire (adaptation des sujets au niveau de l'élève...);
- Qu'il veuille bien le dire (motivation);
- Qu'il ait les moyens de le dire (vocabulaire grammaire, orthographe...);
- Qu'il ait la technique et les moyens de s'exprimer par écrit (construction de phrases ; de paragraphes...);

Les enfants doivent s'exprimer en s'appuyant sur leurs besoins et leurs intérêts.

L'expression écrite doit être un moyen de communication : habituer les élèves à communiquer en écrivant par le biais des correspondances, des synthèses et des comptes rendus.

Pour développer l'expression écrite, il faut :

- privilégier l'expression libre qui développe la sensibilité et l'imagination de l'enfant ;
- privilégier les exercices de construction de diverses formes des phrases (exercices structuraux écrits, reconstitutions de textes) ;
- faire écrire chaque jour : il faut écrire beaucoup et souvent disent les instructions officielles

- encourager les apprenants à écrire ;
- lire les meilleurs devoirs, les apprécier publiquement et récompenser leurs auteurs.

Dans la progression de l'enseignement de l'expression écrite, il faut :

- partir du vécu de l'apprenant ;
- construire des phrases courtes avec emploi éventuel des structures étudiées ;
- construire de petits paragraphes pour exprimer ce que l'on voit, ce que l'on ressent, cela en rapport avec le thème étudié ;
- mener un enseignement théorique de la technique de la rédaction : notion et différentes parties de la rédaction ;
- procéder à l'étude des différentes formes de rédaction en fonction des types de sujets : narration, portrait, description, lettre ;
- rédiger en respectant une suite chronologique des idées au CM.

V. PROGRAMME ET HORAIRES

Programme

Le programme se répartit comme suit :

Au CP :

L'enseignement de l'expression écrite se pratique dans ce cours de manière implicite. Il n'y a pas d'expression écrite proprement dite, on prépare l'enfant à travers les exercices de copies, des phrases à compléter, description d'un dessin (à partir du dessin, trouver le mot ou la phrase décrivant la situation) ou à partir de la phrase, du mot, trouver le symbole, la situation correspondante.

Au CE :

- construction de phrases correctes, simples à partir d'images, de bandes dessinées, de récits ou de petits événements scolaires ;
- modèles à imiter ; phrases à compléter ; inversions à rétablir, exercices d'enrichissement de phrases ;
- composition de phrases (affirmative, négative, interrogative) avec changement dans l'ordre des mots, narration d'un fait observé ;
- compte rendu d'une enquête ;
- description d'une gravure, d'un objet ;

Au CM :

- Compte rendu, exercices très simples de rédaction habituant l'enfant à exprimer sa pensée en phrases ordonnées se rapportant à la vie familiale, scolaire et sociale ;
- Rédaction de lettres simples, factures à établir, demande à formuler, commande à passer, renseignement à demander, petits exercices de construction de phrases, de paragraphes en rapport avec le centre d'intérêt aboutissant à un texte avec introduction, corps du texte, conclusion ;

NB : du CE au CM, choisir parmi les thèmes du livre de lecture des textes adaptés au niveau de la classe et pouvant servir de point de départ aux leçons d'expression écrite, de rédaction.

Horaires

Selon les cours, les horaires se répartissent comme suit :

Au CE :

L'expression écrite occupe deux séances de 30minutes chacune par semaine.

Au CM :

Les horaires officiels prévoient deux séances de 30mn chacune par semaine, mais les horaires appliqués sont d'une heure trente (1 h 30 mn) en deux séances dont une de trente 30 mn.

VI- MÉTHODOLOGIES

Au CE/CM

A) A partir d'une bande dessinée qui peut être reproduite au tableau.

a. Phase orale

- a) Motivation (à partir de la bande)
- b) Observation silencieuse des images de la bande dessinée.
- c) Compréhension du sens général
- d) Recherche collective des idées : les noter au tableau puis les ordonner

2-Phase écrite

- Reconstitution individuelle par écrit, en partant des idées portées au tableau, en respectant leur chronologie.
- Aide du maître qui circule entre les rangées et répond aux questions posées par les élèves.

3- Phase de correction

- a) Lecture de quelques phrases par leurs auteurs.
- b) Choix et mise au tableau de certaines phrases ou paragraphes avec les fautes.
- c) Correction collective des structures et fautes d'orthographe.
- d) Copie de ces phrases corrigées dans les cahiers.
- e) Contrôle des cahiers par le maître.

B) A partir de l'expression orale ou de l'observation directe d'une scène.

1. Phase orale

- a) Rappel : rappeler les principales idées abordées lors des précédentes séances d'expression orale par des questions réponses.
- b) Motivation
- c) Exploitation du passage qui a particulièrement intéressé les élèves
- d) Correction orale et collective des phrases exprimant les idées émises
- e) Recherche de la suite logique des événements.

2. Phase écrite

Le maître invite les élèves à rédiger un court texte.

3. Phase de correction

- a) Lecture de quelques productions par leurs auteurs.
- b) Choix et mise au tableau d'une production avec ses fautes.
- c) Mise en forme collective du texte oralement et par écrit.
- d) Lecture et copie du texte corrigé dans les cahiers.
- e) Contrôle de cette copie par le maître.

C) La rédaction au CM

Elle comprend cinq étapes essentielles

a) Choix du sujet

Il peut être libre (choisi par les élèves dans une série de sujets adaptés à leur niveau, à leur **milieu** et à leurs intérêts) ou proposé par le maître. Il faut éviter d'imposer un sujet à la classe.

b) Préparation de la rédaction

Préparation lointaine à travers l'enseignement de toutes les disciplines notamment celles du français.

- Préparation immédiate : elle est orale et collective
- Mise du sujet au tableau en soulignant les termes clé
- Lecture du sujet (maître et élèves)
- Explication du sujet (possibilité de procéder par questionnement)
- Chasse aux idées, prise de notes par les élèves
- Mise en ordre des idées essentielles (chronologie)

c) Exécution de la rédaction

- aide du maître aux élèves ayant des difficultés en orthographe et dans la reformulation de certaines phrases.

d) Correction de la rédaction (productions des élèves sur les brouillons puis dans les cahiers de rédaction)

- Lecture des productions au brouillon en présence de leurs auteurs, les aider à corriger leurs fautes de construction, de syntaxe, de vocabulaire.
- Observation générale pour rectifier les erreurs commises par l'ensemble de la classe.
- Mise au propre de la rédaction (en classe ou en dehors de la classe, à la maison)
- Lecture et annotation du devoir par le maître (à domicile) en utilisant des signes conventionnels

e) Compte rendu de la rédaction : il se fait au cours d'une autre séance.

La correction de la rédaction est d'une importance capitale car elle est un moment essentiel de l'apprentissage correct de la langue écrite pour l'enfant. En effet si le compte rendu est correctement conduit, il permet à l'élève :

- de connaître la structure de la rédaction : introduction, développement et conclusion;
- de comprendre en partant d'exemples concrets venant de l'enfant lui-même, l'importance de la ponctuation, de la place des adverbes dans une phrase, de l'emploi correct des pronoms, etc.
- d'apprendre à utiliser les styles direct et indirect dans son expression.

Comment alors conduire le compte rendu de rédaction pour qu'il soit efficace ?

Le compte rendu de rédaction suppose que le maître ait déjà corrigé les devoirs, relevé les insuffisances de ses élèves notamment les erreurs concernant :

- la compréhension du sujet ;
- la manière de le traiter, c'est-à-dire l'équilibre du devoir ;
- la présentation du travail (écriture, propreté, marge, etc.) ;
- les fautes d'orthographe d'usage, de grammaire ;
- les incorrections (ponctuation, concordance de temps etc.).

Ce compte rendu suppose enfin que le maître ait choisi les exercices pour la fixation de l'orthographe, pour les incorrections, les cas divers (hors sujet...);

Méthodologie du compte rendu

1. Remise des devoirs avec les remarques nécessaires (éloges, critiques)
2. Compte rendu collectif (d'après la fiche de correction approuvée par le maître, correction avec la participation des élèves.
 - a) De la présentation matérielle du devoir
 - b) Des erreurs de fond sur la compréhension du sujet
 - c) Des fautes de construction
 - d) Des fautes d'orthographe (grammaticale et d'usage)
3. Correction individuelle des fautes avec l'aide du maître.
4. Copie d'un devoir au tableau avec ses fautes
5. Correction collective de ce devoir.
 - a) Lecture du texte par quelques élèves
 - b) Correction collective après discussions et critiques
 - c) Lecture du texte corrigé.
6. Lecture de quelques autres bons devoirs.
7. Copie du devoir modèle (celui qui est corrigé collectivement), sur les cahiers.

Le compte rendu comporte trois (3) grandes parties :

- -la correction collective ;
- -la lecture de passages bien rédigés ;
- -la correction individuelle.

Voyons en quoi consiste chaque étape:

1. La correction collective

Partons d'un exemple concret

Soit le sujet suivant : « *c'est la fête de ramadan, un ami vous invite ; vous mangez avec lui et vous allez ensemble vous promener sur la place publique en fête.* » Racontez.

a) Observation sur la compréhension générale du sujet

Après une remarque générale, le maître parcourt les étapes suivantes avec les élèves :

Le maître lit le sujet et le fait lire par deux ou trois élèves. Par des questions bien choisies, il amène les élèves à retrouver les grandes parties du sujet.

Dans ce sujet les grandes parties sont :

- le repas ;
- la fête sur la place publique.

Le maître amène les élèves à sentir la nécessité de garder l'équilibre des parties, à constater la faiblesse de leurs travaux sur ce point précis.

b) Observation sur les fautes d'orthographe

Il s'agit dans cette partie de retenir les fautes communes, c'est-à-dire, celles qui concernent ou qui sont susceptibles de concerner toute la classe ou la majorité des élèves. Ces fautes sont relevées et classées sur une feuille avec les exercices de fixation nécessaires.

c. La correction elle-même

Le maître invite les élèves à donner la graphie correcte de tel ou tel mot :

- orthographe d'usage : cœur au lieu de **cair** ; atelier au lieu de **d'atelier**.
- orthographe grammaticale : il part au lieu de : il pars

A chaque étape, le maître invite les élèves à corriger les fautes. En même temps, il leur propose des exercices de fixation.

Exemple : la correction de la faute d'orthographe d'usage : atelier

Exercice de fixation : par le PLM, faire écrire sur les ardoises ou dans les cahiers « atome, atroce, atomiser, être, atout »

Écrire ces mots au tableau, les faire observer, énoncer la règle des noms ou des verbes commençant par « at ».

Procéder de la même façon pour toutes les fautes rencontrées.

d) observation sur les fautes syntaxiques (les incorrections) :

Elles sont de divers ordres : il faut les classer par catégorie afin de procéder à un travail méthodique et clair. Là, le maître ne doit pas se contenter de relever toutes les fautes. Il s'agit de choisir les fautes caractéristiques concernant toute la classe et méritant une attention particulière de tous les élèves.

Le maître porte au tableau des phrases selon le type de fautes, puis, phrase par phrase, il amène les élèves à déceler les erreurs et à essayer de les corriger : c'est un travail collectif de recherche.

Discrètement le maître amène l'auteur de la faute si possible à corriger lui-même son erreur. L'effort de recherche et de compréhension ne revient pas uniquement à l'auteur de la faute mais à toute la classe.

Le maître procède de la même manière que dans la correction de l'orthographe d'usage.

e) Correction et fixation.

Cette correction concerne le mauvais emploi des pronoms, des prépositions et de la confusion ou la non-concordance des temps. Après avoir décelé la faute, le maître la fait corriger en insistant sur les exercices de fixation. Exemple : « nous avons quitté "à" la maison de Paul pour nous rendre à la place publique ». Pendant cette correction collective, l'activité revient aux élèves qui doivent chercher à comprendre leurs erreurs et à les corriger.

2. La lecture de passages bien rédigés

Après la correction collective, le maître lit à l'attention de tous, des passages bien rédigés de certaines copies :

- soit des paragraphes bien rédigés,
- soit de bonnes introductions et conclusions.

A l'issue de cela, il lit intégralement un ou deux bons devoirs.

Cette façon de procéder stimule la classe et incite les élèves à vouloir bien rédiger.

3. La correction individuelle

Après la correction collective et la lecture de bons passages, le maître rend les cahiers et chacun se charge de rectifier ses propres erreurs en partant de ce qu'il a appris pendant la correction collective. A ce moment, le maître reste disponible et aide les élèves individuellement, leur suggère des idées, leur fournit des outils et les encourage.

VII. DIFFÉRENTS TYPES D'EXERCICES D'EXPRESSION ÉCRITE

Il existe deux types d'exercices permettant l'entraînement à l'expression écrite :

a) Exercices motivants assez libres

- histoire en bande dessinées ou illustration du livre ou observation directe d'une scène vécue,
- compte rendu de lecture,
- compte rendu écrit d'enquête,
- vie coopérative (procès-verbal de réunion)
- correspondance interscolaire,
- journaux ou romans de classe,
- etc.

b) Exercices sans motivation réelle et plus contraignants.

- construction de phrases ou de paragraphes à partir d'un modèle imposé ;
- contraction ou résumé de texte : oralement puis écrit ;
- rédaction sur un sujet imposé.

Il s'agit dans tous ces exercices, de susciter chez l'enfant l'envie de dire quelque chose et de lui donner les moyens de bien le dire tant au point de vue du fond que celui de la forme. Le climat peut favoriser chez l'enfant le désir de communiquer.

CONCLUSION

L'enseignement de l'expression écrite ou rédaction est le couronnement de l'enseignement du français et exige de l'élève une grande capacité d'observation, de réflexion et d'organisation. Cet enseignement est cependant difficile. Aussi, le maître gagnerait-il à entraîner l'enfant à la structuration et à l'expression judicieuse de sa pensée. Il y parviendra à travers l'enseignement systématique et occasionnel de l'expression écrite.

DOCUMENT DE SORTIE DE L'UNITÉ

POST TEST

1. Qu'est-ce que l'expression écrite ? Qu'est-ce que la rédaction ? (4 points)
2. Quelle est l'importance de l'expression écrite dans la vie courante ? À l'école ? (6 points)
3. Dans quel cours se pratique la rédaction ? (2 points)
4. Présente une leçon d'expression écrite dans une classe de ton choix (8 points).

Corrigé du post test

1. L'expression écrite est le fait de communiquer la pensée, les sentiments, les observations par des signes graphiques. Elle complète l'expression orale.

La rédaction est un exercice scolaire qui a pour objet d'apprendre aux élèves à produire des écrits de bonne qualité.

2. Tout homme vivant en société a besoin de communiquer et de s'exprimer. Qu'il s'agisse de commande à passer à un commerçant éloigné, d'un droit à faire valoir auprès d'une administration, d'une correspondance administrative ou familiale, nous passons par l'écrit. L'expression écrite permet une communication différée et la conservation dans l'espace et dans le temps des traces de l'écrit. "*Verba volant, scripta manent*" disaient les Latins. (Les paroles disparaissent, l'écrit reste.)

A l'école primaire l'expression écrite apprend à l'enfant à s'exprimer clairement, correctement. Elle lui permet d'élaborer et de fixer sa pensée, de se découvrir et de se faire découvrir, de s'affirmer et d'affiner les outils linguistiques acquis par l'enseignement des autres disciplines

3. La rédaction se pratique dans les cours moyens première et deuxième année.

4. Présente une leçon d'expression écrite dans une classe : Il s'agira de faire présenter des leçons de stimulation d'expression écrite (et non de la simple présentation de la démarche méthodologique).

Clé de correction

Réponses attendues	Barème de notation	Condition de réussite
En conformité avec le cours	0 à 20 Question n°1 : 4 pts Question n°2 : 6 pts Question n°3 : 2 pts Question n°4: 8 pts	Après appropriation du contenu

CONCLUSION DU SOUS MODULE

De l'expression orale à l'orthographe, il nous semble avoir apporté ce dont l'élève-maître a besoin pour apprendre aux écoliers à bien écrire, bien comprendre, à bien s'exprimer et résoudre des problèmes dans la langue de Molière.

Certes, ce sous module n'est qu'un document. Quelle que soit sa valeur, il ne sera efficace que si le stagiaire s'implique profondément à s'approprier son contenu et à y ajouter sa propre valeur d'éducateur toujours à la recherche du chemin le plus efficace pour amener ces futurs élèves à maîtriser les notions enseignées.

III. DOCUMENT DE SORTIE DU SOUS-MODULE

Post test du sous-module

1. Donne l'importance du français dans notre système éducatif.
2. Pourquoi faut-il adapter les leçons de langage aux réalités du milieu ?
3. Quelle est l'importance de l'expression écrite à l'école et dans la vie courante ?
4. Élabore une fiche méthodologique de la lecture courante au CE
5. Après avoir donné les principes pédagogiques de l'écriture, dis comment lier l'apprentissage de l'écriture à celui de la lecture.
6. Prépare et présente une leçon de vocabulaire dans un cours de ton choix

Corrigé du post test du sous module

1. Importance du français dans notre système éducatif

Au Burkina Faso, comme dans la plupart des pays francophones d'Afrique, le français est une langue seconde. Il occupe une place prépondérante à l'école : il constitue avec les mathématiques ce qu'il est convenu d'appeler les disciplines instrumentales. Ainsi, il est non seulement une matière d'enseignement, mais aussi le véhicule de l'enseignement. Il s'en suit que l'acquisition de la langue française devient un passage obligé pour aborder les autres disciplines.

Du point de vue éducatif, le français joue un rôle très important dans le développement mental de l'enfant. Il soutient l'activité intellectuelle et lui fournit les instruments nécessaires à son développement.

2. Il faut adapter les leçons de langage aux réalités du milieu pour favoriser la participation des élèves au cours, la compréhension des notions enseignées, pour adapter les notions au niveau des enfants et par respect des principes pédagogiques qui veulent qu'on aille du connu à l'inconnu, du simple au complexe.

3. Tout homme vivant en société a besoin de communiquer et de s'exprimer. Qu'il s'agisse de commande à passer à un commerçant éloigné, d'un droit à faire valoir auprès d'une administration, d'une correspondance administrative ou familiale, nous passons par l'écrit. L'expression écrite permet une communication différée et la conservation dans l'espace

et dans le temps des traces de l'écrit. "*Palabra volent scripta manent*" disaient les grecs. (Les paroles disparaissent, l'écrit reste.)

A l'école primaire l'expression écrite apprend à l'enfant à s'exprimer clairement, correctement. Elle lui permet d'élaborer et de fixer sa pensée, de se découvrir et de se faire découvrir, de s'affirmer et d'affiner les outils linguistiques acquis par l'enseignement des autres disciplines.

4. Il s'agira de faire présenter des leçons de stimulation de vocabulaire (et non de la simple présentation de la démarche méthodologique) ;

5. FICHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA LECTURE COURANTE AU CE

Thème :

Titre :

Durée : 45 mn

Objectifs spécifiques : A l'issue de la séance, les élèves doivent être capables de :

- lire couramment le texte proposé (C.E/CM) ;
- lire expressivement le texte proposé (C.M) ;
- répondre aux questions posées sur le texte (CE/CM)

Matériel :

Documentation : livre de lecture ... Page...

Déroulement de la séance :

1. **Révision** (facultative) : par exemple poser des questions de compréhension sur le texte précédent
2. **Motivation :**
3. **Lecture silencieuse** (3 à 7 mn selon la longueur et/ou les difficultés du texte)
4. **Contrôle de compréhension** du sens général du texte par « questions réponses »
5. **Explication du sens** de quelques mots difficiles (pas plus de 5): rester dans le contexte du texte.
6. **Lecture exploratoire** ou lecture d'essai du texte par les élèves moyens lecteurs
7. **Déchiffrage** des mots dont la prononciation a été difficile pour les élèves lors de la lecture exploratoire
8. **Lecture magistrale :** face aux élèves, le maître lit le texte d'une voix audible, naturelle et expressive
9. **Lecture individuelle :** faire lire le maximum d'élèves et user de jeux de lecture
10. **Lecture finale** par le maître ou par un bon élève

6. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCRITURE

L'enseignement de l'écriture doit être double :

- systématique ;
- occasionnel.

Le maître doit :

- aider l'enfant qui apprend à écrire à bien conduire la main sans crispation ;
- veiller à l'assouplissement de la main de l'enfant par des exercices appropriés préparatoires à l'écriture ;
- apprendre à l'enfant la maîtrise de la graphie des lettres et des chiffres ;
- la liaison étroite entre la lecture et l'écriture doit être quotidiennement observée (dessins de lettres, de syllabes, de mots, dictées de lettres, de syllabes, de mots, de courtes phrases...) ;
- alterner les séances d'écriture et celles des copies de textes courts ;
- donner le modèle d'écriture dans les cahiers et au tableau (tracé du corps d'écriture préparé à l'avance ; surveiller la position des élèves et la tenue du stylo à bille ou du crayon).

La liaison écriture-lecture s'établit à la fin de chaque séance de lecture au CP et aussi au cours des jeux de lecture dans toutes les classes

TEMPS DE REALISATION DU SOUS-MODULE : 100 HEURES

BIBLIOGRAPHIE

- GUILHEM, M (1967). Éduquer ...enseigner. Tome II
IPAM (1984). Pédagogie pour l'Afrique Nouvelle. Paris : EDICEF.
MACAIRE, F. (1993). Notre beau métier, Les Classiques Africains.
MEBA-PAEN. (2003). Guide de Pédagogie, comprendre-Agir.
MEBA (1991). Guide pédagogique à l'usage des maîtres, version « aide-mémoire » enrichie
MEBA (1989-1990). Programme d'enseignement des écoles élémentaires. Edition de 1993.
- R. TORAILLE : Psychopédagogie pratique- p 243 et P suivantes, p 288 et P suivantes.
- La pédagogie de groupe en lecture (Circonscription de Ouaga 1) Chapitre I